

# Ministre exécutif – Conseils régionaux Nakonha:ka, de l’Outaouais et de l’Est de l’Ontario, et du Centre et de l’Est de l’Ontario

Les conseils régionaux Nakonha:ka, de l’Outaouais et de l’Est de l’Ontario, et du Centre et de l’Est de l’Ontario de l’Église Unie du Canada sont à la recherche d’une personne qui souhaite occuper le poste permanent et à temps plein (35 heures/semaine) de ministre exécutif.

- Numéro du poste : 22-68
- Date d’ouverture : 14 septembre 2022
- Date de clôture : 12 octobre 2022

Les conseils régionaux Nakonha:ka, de l’Outaouais et de l’Est de l’Ontario, et du Centre et de l’Est de l’Ontario de l’Église Unie du Canada sont à la recherche d’une personne qui souhaite occuper le poste permanent et à temps plein (35 heures/semaine) de ministre exécutif.

L’Église Unie du Canada est une communauté chrétienne de foi et d’espérance, appelée à célébrer la présence de Dieu, à aimer et à servir les autres. Nous agissons en collaboration avec les autres pour favoriser la paix, la justice, le respect de la création et la guérison du monde.

Les conseils régionaux de l’Église Unie du Canada ont pour mission de veiller au soutien, à l’accompagnement et à l’orientation des communautés de foi dans leur vie ministérielle. Principaux intermédiaires entre le ministère local et l’Église dans son ensemble, ils doivent s’assurer du respect des règles établies dans le *Manuel* de l’Église Unie. Ils se réfèrent au plan stratégique national, soutiennent le travail du Conseil général et établissent les priorités régionales. En tant que principal interlocuteur avec les communautés de foi, les conseils régionaux sont appelés à guider l’Église, qui évolue dans un monde en mutation, en privilégiant le soutien au ministère dans toute sa diversité : dans sa naissance, sa vie, sa mort et sa résurrection.

La ministre ou le ministre exécutif régional (MER) fournit du leadership, des conseils et du soutien aux trois conseils régionaux pour les aider à réaliser leur mission respective. La ou le MER veille à ce que chaque conseil régional puisse s’acquitter des responsabilités qui lui sont confiées par le Conseil ecclésial.

Les principaux domaines d’intervention sont les suivants :

## 1. Gouvernance des conseils régionaux

- Offrir un ancrage, un leadership et de l’orientation pour les activités des conseils régionaux.
- Aider les leaders élus des conseils régionaux à accomplir leur mandat et leurs responsabilités.
- Superviser le personnel des conseils régionaux en veillant à ce que l’effectif réponde aux besoins prioritaires des conseils.
- Soutenir les communautés de foi existantes et contribuer à favoriser la formation de nouvelles communautés de foi.
- Veiller à ce que les fonctions décrites dans la section C du *Manuel* soient bien exercées.
- Célébrer les moments importants dans la vie du ministère de l’Église.
- Transmettre une vision et une orientation en accord avec les décisions des conseils régionaux et du Conseil général.
- Jouer un rôle clé dans les relations œcuméniques et interconfessionnelles dans la région.
- Aborder les nouveaux enjeux de société et participer à l’élaboration de stratégies médiatiques à la fois sensibles et proactives dans la région.

- Préparer les rapports et les évaluations demandés par les conseils régionaux et le secrétaire général, et accomplir les autres tâches que lui confie le secrétaire général.

## 2. Supervision du personnel

- Superviser l'embauche de tout le personnel des conseils régionaux.
- Assurer la supervision de l'ensemble du personnel des conseils régionaux, notamment en effectuant des évaluations du rendement, en tenant des discussions régulières sur la charge de travail et en approuvant les dépenses avant leur remboursement.
- Assumer la responsabilité, au besoin, du licenciement du personnel après consultation du secrétaire général, du Conseil général, du personnel des Ressources humaines et du président ou de la présidente ou porte-parole du conseil régional.

## 3. Conseil général

- Participer aux réunions de gestion et de leadership selon les besoins, y compris, mais sans s'y limiter, aux réunions de l'Équipe dirigeante supérieure, de l'exécutif du Conseil général et du Conseil général, pour fournir du soutien et des conseils.
- Communiquer le point de vue des conseils régionaux et de leurs membres aux autres conseils régionaux de l'Église Unie du Canada ou au secrétaire général, et en fournir une interprétation.
- Faire participer les conseils régionaux aux priorités et aux décisions du Conseil ecclésial.
- Interpréter les décisions du Conseil général et de son exécutif et les communiquer aux conseils régionaux, à leurs communautés de foi et, au besoin, aux membres.
- Collaborer avec le personnel du Bureau de la vocation et de l'Unité de philanthropie en poste dans les régions.
- Entretenir de bonnes relations de travail avec les organismes nationaux tels que le Conseil national autochtone et La Table des ministères en français.

## Qualification professionnelle

- Être titulaire d'une M. Div. ou d'un diplôme équivalent en théologie.
- Être une ou un membre actif de l'Église Unie du Canada et s'impliquer à différents titres dans la vie de l'Église.
- Posséder de 5 à 7 ans d'expérience dans le leadership d'une paroisse ou d'un ministère ou à un poste de la haute direction.
- Maîtriser l'anglais et le français, à l'oral et à l'écrit.
- Détenir une excellente connaissance, compréhension et appréciation de la doctrine, des statuts et des politiques de l'Église Unie du Canada, et la capacité à communiquer clairement ces connaissances dans le système conciliaire qui s'est développé dans les conseils régionaux.
- Avoir une excellente aptitude à communiquer (à l'oral et à l'écrit dans les deux langues officielles), de même que la capacité de bien communiquer dans une perspective théologique éclairée et d'exprimer clairement ses idées lors du culte, en public et aux médias.
- Avoir la capacité d'aider la communauté de l'Église à prendre des décisions éclairées et à formuler une position sur un large éventail d'enjeux.
- Avoir la détermination de soutenir le travail de réconciliation de l'Église et son désir d'être interculturelle, antiraciste et fonctionnellement bilingue.
- Posséder des compétences avérées en animation, en administration et en supervision, et un style de leadership consultatif et collégial, caractérisé par une volonté de travailler en équipe.
- Détenir d'excellentes capacités d'analyse et de jugement dans la gestion des questions critiques.
- Avoir de l'expérience en gestion et en planification budgétaires, et la capacité à établir et à surveiller des budgets, ainsi qu'à lire et à comprendre des états financiers.

- Avoir la connaissance des notions de développement organisationnel ainsi que la volonté d'explorer de nouvelles initiatives et de nouveaux apprentissages, et savoir faire preuve de la souplesse nécessaire pour répondre aux besoins changeants de l'Église.
- Avoir la capacité de discerner la bonne marche à suivre devant des questions, des problèmes ou des possibilités complexes, et déterminer les effets ou l'incidence des décisions et des mesures prises.
- Être capable de gérer un large éventail de responsabilités administratives.
- Posséder de l'expérience en gestion des conflits et du changement.
- Maîtriser divers outils technologiques et de communication électronique.
- Faire preuve de sensibilité et de respect et être disposée ou disposé à travailler de manière créative, ouverte et transparente, de même qu'avec tact et diplomatie en tenant compte de la diversité des réalités sociales et culturelles du conseil régional.
- Nourrir une passion pour le ministère et l'engagement chrétien.

Conformément à son engagement continu envers l'accessibilité, l'Église Unie du Canada aidera toute personne membre du personnel qui a besoin de mesures d'adaptation tout au long de son emploi, sauf en cas d'exigences professionnelles justifiées ou de contraintes excessives en matière de santé, de sécurité et de coûts.

## Conditions de travail

La personne qui occupe cette fonction travaille à distance, principalement à partir d'un bureau à domicile, mais elle doit effectuer certaines tâches dans un bureau du conseil régional. Il est attendu que la ou le MER soutienne équitablement chaque région.

Le poste nécessite de rester assis et de regarder un écran d'ordinateur pendant de longues périodes, de taper au clavier ou d'utiliser un logiciel de reconnaissance vocale, de réaliser des activités physiques intermittentes, notamment rester assis, debout et au téléphone pendant de longues périodes.

Ce poste exige de participer occasionnellement à des réunions en soirée et pendant la fin de semaine, en plus de nécessiter de nombreux déplacements dans les régions concernées et occasionnellement ailleurs au Canada.

## Rémunération

Le salaire sera établi en fonction des compétences et de l'expérience, dans la catégorie 11 de l'échelle salariale allant de 96 376,87 \$ à 128 502,07 \$. Le régime de rémunération comprend également des régimes de retraite et d'avantages sociaux collectifs ainsi que des vacances annuelles.

## Pour postuler

Nous invitons les personnes intéressées à transmettre leur lettre de présentation et leur CV aux Ressources humaines à [careers@united-church.ca](mailto:careers@united-church.ca). Veuillez indiquer le numéro de poste dans votre demande.

Vous pouvez obtenir une copie de la description complète du poste sur demande.